

Assemblée générale du 26 mars 2016

ACTIVITES PASSEES.

Participation aux automnales de Saint-Nicolas qui a eu lieu en septembre au Tortoir.
Rallye touristique de la Pentecôte qui permet aux nombreux participants de passer une journée ensoleillée ludique.

Participation au Comité de Pilotage du massif forestier de Saint-Gobain/Coucy Basse.

Participation au festival des Vers solidaires.

14° festival vidéo animalier en janvier 2016 au cinéma l'Ermitage.

Randonnées pédestres du printemps et d'hiver.

Participation au comptage au phare des grands animaux en mars 2016.

Manifestation avec 5 associations de l'Oise devant les locaux de l'ONF à Compiègne le 30 octobre 2015.

Survol aérien en ULM.

ACTIVITES FUTURES.

Participation à la fête des associations gobanaises.

Participation au festival des Vers Solidaires.

Rallye touristique le samedi en mai 2016.

Participation au comité de pilotage.

Randonnée pédestre du printemps, le 19 avril 2016.

Randonnée VTT, date à fixer.

Participation à la 5° automnale de Saint-Nicolas.

Exposition photos à la Chapelle en octobre 2016.

15° festival vidéo animalier amateur en janvier 2017

POINT SUR LA CHASSE.

(en cours d'élaboration).

POINT SUR LA SYLVICULTURE.

En 2015, 51128 m³ ont été prélevés sur le massif. On observe une évolution des modes de ventes de bois. L'Office pratique l'exploitation en " bois façonnés ", c'est-à-dire coupés, étêtés et mis à disposition en bord de route ou sur des places réservées le long des chemins forestiers. Sur l'injonction du Ministère de l'agriculture, il est demandé à l'ONF De favoriser la vente au sein de l'Union Européenne. L'aménagement actuel, qui devait aller jusqu'en 2020 est en cours de révision. Le nouveau plan anticipé est prévu pour courant 2016. Il n'a pas été précisé exactement quelle serait la nouvelle tendance. Mais les différents échos qui nous sont parvenus aussi bien au niveau de la gourmandise des centrales à biomasse, de l'accroissement de l'utilisation des pellets ou des plaquettes, du déficit financier abyssale de l'Office, et de la mise en place du nouveau contrat Etat/ONF ne semblent guère rassurants. L'année où la France accueille la COP 21, nous observons à plusieurs niveaux une discordance entre les discours et les actes. Dans les forêts domaniales, nous observons la mise à mal de la biodiversité, le non-respect de l'aspect paysager et des périodes de nidification, l'abaissement de l'âge des arbres à exploiter, la surexploitation confiée aux sous-traitants peu impliqués dans la protection des écosystèmes fragiles et employant un machinisme intensif. L'Office a tendance à oublier qu'il n'est que le gestionnaire et non le propriétaire. Il faut rappeler que 25% de la forêt française appartient au domaine public. Hors l'ONF met en vente 40% du bois mobilisé sur tout le territoire. Cela sous-entend que l'industrie s'adresse surtout à l'Office et que celui-ci se plie sans arrière-pensée à ses caprices. En février, sur France CULTURE, Frédéric BEDEL, ingénieur ONF et co-fondateur du collectif SOS FORETS est intervenu dans l'émission " TERRE A TERRE ". Il y dénonce la dérive productiviste actuelle et les dangers qu'elle représente pour la forêt française.

L'ETAT RESPONSABLE ?

L'état, sous la pression des lobbys et des industriels veut adapter la forêt à l'industrie. La machine dicte la taille de l'arbre à exploiter. Si cela engraisse l'industriel, ce fait appauvrit le propriétaire, donc

l'Etat, donc nous. La sylviculture actuelle basée sur la coupe à blanc et la replantation est en effet très onéreuse. Pour amener une plantation à son terme, cela revient environ à 100 euros par hectare par an avec un taux de réussite d'à peu près 40%. Actuellement, pour prendre un exemple concret, l'état investit dans la centrale à biomasse de Gardanne 70 millions par an sur 20 ans soit un coût de 1 milliard 400 000 euros au total. Cette centrale brûlera 1 000 000 de m³ de bois par an. Hors ce ne sont pas des déchets de bois ou de la sciure qui seront utilisés mais bien des arbres sur pied, coupés, de tous âges, de toutes essences. Les arbres exploités sont de plus en plus jeunes et 80% part en bois énergie alors que 20% seulement alimentera la filière bois d'œuvre à forte valeur ajoutée. On assiste donc à un pillage de la matière première, à un gâchis du potentiel de la ressource. L'état investit à rebours car ce qui rapporte le plus au propriétaire forestier, c'est le bois d'œuvre valorisé sur place, et non le bois énergie. Frédéric BEDEL rappelle que couper les bois jeunes fragilise les forêts, aggrave la crise de la biodiversité, que les coupes à blancs ont un effet dévastateur sur le réseau hydrologique, perturbe le cycle de l'eau ainsi que les microclimats et que le rôle de purificateur de l'air des massifs forestiers se trouvera durablement amoindri. On est bien loin des grandes idées annoncées lors de la COP 21... L'état dans sa grande sagesse a oublié que la forêt est une ressource limitée qui se renouvelle très lentement et que le pillage actuel est massivement subventionné par l'Union Européenne sous couvert de transition écologique et de développement durable. On saccage un écosystème qui est le dernier tampon contre les excès de la civilisation, qui encore une fois, purifie l'eau, l'air et héberge l'essentiel de la biodiversité.

LES REACTIONS DES ELUS.

Nous avons rencontré 2 députés locaux. Tous les 2 nous ont prêté une oreille polie et attentive. On nous a même proposé d'organiser à Saint-Gobain un grand débat public dans lequel on nous proposait de faire venir Mr Yves CAULET, député de l'YONNE et Président de l'ONF. Nous avons préparé et envoyé un dossier complet avec photos. Notre courrier est resté sans réponse... c'était en mai 2015... Nous avons contacté aussi par mail, par courrier et par téléphone tous les élus régionaux à vocation environnementale. Là aussi, nous n'avons eu aucune réponse. Nous ne sommes d'ailleurs pas les seuls à avoir essayé de sensibiliser les politiques puisque des associations de l'Oise, du Morvan, des Cévennes, des Charentes, des Vosges ont elles aussi contacté leurs élus, avec le même résultat. Doit on en déduire que les élus de la République ne se sentent pas concernés ?

L'IMPACT ECONOMIQUE DE LA GESTION ACTUELLE.

Le fait de passer la majorité des récoltes en bois énergie et de négliger le bois d'œuvre à forte valeur ajoutée commence à avoir un effet dévastateur sur l'économie forestière. Si cette politique continue à être suivie, le point de non retour sera bientôt dépassé. L'état aura perdu de l'argent (appauvrissement de la ressource, pas de valeur ajoutée, coût important de la régénération artificielle). Les industriels se seront engraisés. La filière locale courte aura disparu et avec elle bon nombre d'emplois. Le déficit commercial du bois se sera aggravé. Il est actuellement de 6 milliards d'euros, c'est le 2^o poste déficitaire national. La forêt française et une des plus importantes forêts européennes et pourtant son déficit est abyssal. Mais gaspiller la ressource qui partira en pellets ou plaquettes sans valeur ajoutée pour alimenter les centrales à biomasse, ou vendre les grumes à la Chine et laisser mourir la filière locale ne fera que creuser un peu plus le déficit. Comme disait Coluche : " les technocrates ? donnez leur le Sahara et 5 ans plus tard, ils achètent du sable ailleurs."

QUELQUES CHIFFRES.

D'après un audit effectué en 2010 au sein de l'Office : 75% des agents jugent les réformes en cours inefficaces. 60% déclarent défendre la forêt contre les instructions de la Direction Générale de l'ONF. 60% expriment un profond désaccord avec ce qu'on leur fait faire. 86% ne font plus confiance à leur DG. 4% lui font confiance. 6 ans plus tard, d'après Frédéric BEDEL, les choses ne sont pas améliorées car aucune remise en question de la part de l'Office n'est apparue.

QUELLES SOLUTIONS ?

Nombre de scientifiques et de forestiers prônent un retour à une gestion proche de la nature, sous forme de futaie irrégulière du style PROSYLVA. Ce principe d'exploitation, chiffres à l'appui, donne de bien meilleurs résultats économiques et n'hypothèque pas la ressource. Il tient compte des stations forestières et nécessite une bonne connaissance des sols et des microclimats. Il imite la

Nature en essayant de hâter son œuvre. Il incite à un renouvellement naturel mélangé avec un diamètre d'exploitation plus important qui préserve le cortège de faune et de flore qui permet à la forêt de s'adapter plus facilement au changement climatique. Contrairement à la culture mono spécifique, il limite les épidémies dues aux bactéries, aux champignons ou aux insectes ravageurs. Le semencier présent sur le site depuis 150 ans favorisera une adaptation génétique progressive de sa descendance et assurera la pérennité de la forêt. Ce mode de gestion, en bon père de famille soucieux de l'avenir, va radicalement à l'encontre de la gestion actuelle de l'ONF qui, rappelons le prend ses ordres au sommet de l'état... Nous sommes en contact avec plusieurs associations et la mobilisation semble s'étendre. Des associations se fédèrent et nous sommes partie prenante. Espérons être enfin entendus avant qu'il ne soit trop tard...

Bilan Financier 2015

Solde au 31 décembre 2014	7646,10 €
RECETTES:	
Cotisations	
72 adhésions x 8 €	576,00 €
Repas des 25 ans:	
Participations adhérents	100,00 €
Subventions:	
Municipale	600,00 €
Dons:	
Particuliers	2,00 €
Total recettes	1 278,00 €
<hr/>	
DEPENSES	
Manifestations	
Rallye	174,25 €
Randonnée octobre	19,37 €
Frais Assemblée Générale	33,52 €
Repas des 25 ans	344,55 €
Autres dépenses	
Assurance Groupama	243,47 €
Frais de gestion	
Frais postaux	0,00 €
Fournitures de papeterie	0,00 €
Cartes d'adhérents	0,00 €
Frais de représentation/réception	332,00 €
Achat de matériel	
Petit équipement	48,13 €
Matériel audiovisuel	379,00 €
Total dépenses	1 574,29 €
Solde 2014	-296,29 €
<hr/>	
Solde au 31 décembre 2013	7349,81 €